

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 13/10/2022

Le 13 Octobre 2022 à 18 heures trente minutes, salle de la mairie

Présents :

M. BILLOUX Alain, Mme JONET Catherine, Mme SAULNIER Emilie, Mme SÉGUR Véronique,
M. THEVENET Guy

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Mme BLANC Claude, Mme DEGOULANGE Viviane, Mme FOUQUET Laure, M. MALLERET
GUY, M. TANTOT Pierre

Secrétaire de séance :

Président de séance : Mme JONET Catherine

Madame le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice.

En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que "le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente", Madame le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au **jeudi 20 octobre 2022 à 18 heures 30 minutes**. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.